



2020

LAVAL 2020
Plan stratégique — Urbaine de nature

Grande ville
moderne, Laval
se déploie dans
le respect du
bien-être de
ses citoyens.

TABLE DES MATIÈRES

04 MOT DU MAIRE

05 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

06 MISSION

07 VISION

08 VALEURS

10 PILIERS

11 THÈMES

12 VIVANTE DE NATURE

20 SÉDUISANTE DE NATURE

28 HUMAINE DE NATURE

38 ENTREPRENANTE DE NATURE

46 ENGAGÉE DE NATURE

MOT DU MAIRE

En 2015, à la suite de la démarche de consultation publique Repensons Laval, la Ville de Laval dévoilait sa vision stratégique : en 2035, Laval sera « urbaine de nature ». Pour en arriver à dresser ce portrait de notre cité dans 20 ans, nous avons écouté l'opinion des citoyens, des entreprises, des organismes et des employés. Cette première étape, qui marque un virage majeur vers un nouveau modèle de gouvernance, nous a permis d'établir les grandes orientations d'un projet de société à la fois mobilisateur et inspirant.

Ces grandes orientations prennent une forme concrète avec la planification stratégique qui en découle. Tout comme la vision, cette planification des cinq prochaines années est une grande première pour Laval. Il s'agit d'un outil qui guidera le développement de notre ville tout en démontrant à quel point nous sommes résolus à ne pas répéter les erreurs du passé. Avec cette planification stratégique, Laval peut affirmer haut et fort qu'elle fait désormais preuve de transparence en adoptant les meilleures pratiques de gouvernance.

Et veiller à la saine gouvernance d'une organisation comme la Ville de Laval, c'est un défi important, mais également créateur de richesse. Parce qu'à partir de maintenant, nous pouvons bâtir une ville à l'image de ce que les citoyens veulent vraiment. Parce qu'en tant qu'administration engagée et responsable, nous sommes désormais outillés pour relever ce défi et nous sommes prêts à le faire. Parce qu'en tant que vecteur du changement, nous sommes déjà fiers du travail accompli.



MARC
DEMERS

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Laval est la 3^e ville en importance au Québec. Dotée d'une structure administrative efficace, mais complexe, notre organisation avait résolument besoin d'une solide planification stratégique, que voici.

Élaborée en fonction d'objectifs concrets sur un horizon de cinq ans, il s'agit d'un outil de travail essentiel qui nous permettra entre autres d'assurer une gestion agile des défis et enjeux touchant à la fois la collectivité et l'administration municipale. Grâce à des énoncés clairs accompagnés d'objectifs réalistes encadrés par des stratégies d'intervention structurées, je suis confiant que nous sommes désormais mieux outillés pour atteindre les résultats escomptés.

Et puisqu'elle est issue d'une grande démarche de consultation publique, la planification stratégique de Laval représente une valeur ajoutée qui illustre l'importance accordée aux citoyens autant que l'engagement des acteurs du milieu à y répondre. C'est le fruit d'un exercice d'écoute et de discussion qui donne un sens concret au travail des employés municipaux tout en répondant aux aspirations des citoyens, entreprises et organismes de Laval.

Ce document représente assurément une structure nouvelle, mais longtemps attendue. Je suis convaincu qu'avec cet outil, nous franchissons un pas de plus dans la bonne direction afin d'atteindre l'objectif ultime : en 2035, Laval sera une ville urbaine de nature.



SERGE
LAMONTAGNE

MISSION

Guidée par des valeurs civiques et démocratiques, la Ville de Laval met tout en œuvre pour favoriser un cadre de vie de qualité et offrir à ses citoyens les services auxquels ils ont droit, tout en respectant leur capacité de payer.

VISION

L'énoncé de la vision exprime une vision distinctive de l'avenir de notre ville qui mobilisera les acteurs clés et la population pour les 20 prochaines années, dans un processus de changement visant à développer Laval comme grande ville du 21^e siècle. La vision stratégique Laval 2035 est bâtie sur une idée maîtresse prolongée par l'énoncé de vision proprement dit.

« Grande ville moderne, Laval se déploie dans le respect du bien-être de ses citoyens. Son développement urbain s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels. À la grandeur de l'île, ses quartiers chaleureux et son centre-ville attrayant composent une mosaïque vivante avec ses rivières, ses bois, ses parcs et ses terres agricoles. En 2035, Laval est une véritable force urbaine tout en nature. »

VALEURS

Les valeurs organisationnelles privilégiées par la Ville constituent des points de repère essentiels qui conditionnent l'attitude, les comportements et les actions des employés municipaux. Elles sont le reflet de ce que nous sommes et de ce que nous voulons être comme organisation. À cela s'ajoute le rôle important de Laval auprès de l'ensemble de ses partenaires des secteurs publics et privés. Six valeurs organisationnelles soutiennent et inspirent le travail de tous les employés de la Ville de Laval.

01 — LE RESPECT

Nous manifestons de la considération et du respect à l'égard de toutes les personnes avec qui nous transigeons. Nous faisons preuve d'ouverture à la différence, de courtoisie, d'écoute et de discrétion dans l'exercice de nos fonctions. Nous faisons également preuve de diligence et évitons toute forme de discrimination.

04 — L'INTÉGRITÉ

Nous nous conduisons de manière juste et honnête. Nous évitons de nous mettre dans une situation de conflits d'intérêts. Nous devons être irréprochables sur le plan de l'éthique.

02 — LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

Nous privilégions le travail en équipe parce que nous considérons qu'il est essentiel à la réussite de notre organisation. Il permet d'optimiser nos opérations, de diminuer nos coûts et d'offrir un service intégré aux citoyens lavallois.

05 — L'ORIENTATION CLIENT

Nous établissons des relations positives à long terme avec les citoyens, partenaires et clients internes. Nous maintenons un haut niveau de satisfaction de nos clients, en offrant rapidement des services ou des produits de qualité répondant à leurs besoins, à leurs attentes et à leur capacité de payer.

03 — L'INNOVATION

Nous faisons preuve de créativité et d'innovation en permettant l'expérimentation de nouvelles façons de faire et en considérant l'innovation comme essentielle afin de toujours maintenir la qualité des services aux citoyens.

06 — LA PERFORMANCE

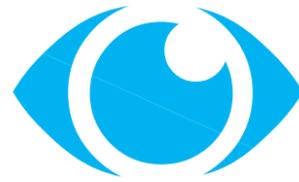
Nous visons l'excellence en établissant des standards élevés, des indicateurs de performance et en utilisant une approche d'amélioration continue de nos façons de faire.

PILIERES

Les cinq piliers qui composent la vision de la Ville de Laval « Urbaine de nature » sont la base de la démarche de la planification stratégique pour les cinq prochaines années. Ils définissent les priorités de la Ville et affirment ses intentions que marquera la réalisation de la vision.



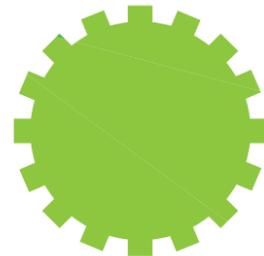
VIVANTE
DE NATURE



SÉDUISANTE
DE NATURE



HUMAINE
DE NATURE



ENTREPRENANTE
DE NATURE



ENGAGÉE
DE NATURE

THÈMES

PILIERES	VIVANTE DE NATURE	SÉDUISANTE DE NATURE	HUMAINE DE NATURE	ENTREPRENANTE DE NATURE	ENGAGÉE DE NATURE
AXES D'INTERVENTION	L'aménagement du territoire	La vie de quartier	Les citoyens	L'économie	La gouvernance
THÈMES	<ul style="list-style-type: none"> + La zone agricole + La protection du milieu naturel + La planification du territoire + Le centre-ville + Les parcs et les berges 	<ul style="list-style-type: none"> + Le respect des lieux + Les milieux de vie + La revitalisation des quartiers + La mobilité active + L'habitation 	<ul style="list-style-type: none"> + L'intégration des familles + La culture, le sport et les loisirs + L'inclusion sociale + L'équilibre démographique + La sécurité + L'engagement des citoyens + L'éducation et la formation 	<ul style="list-style-type: none"> + La croissance économique + Les secteurs porteurs + Les atouts distinctifs + La main-d'œuvre + L'émergence du savoir + Les partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> + Les services exemplaires + La culture éthique + La mobilisation + L'amélioration continue + La participation citoyenne + L'émergence des projets innovants + Les communications

La démarche de ce plan stratégique est le fruit d'un travail d'équipe de la part de tous les services municipaux et des élus. Il ne comprend pas de liste exhaustive de toutes les actions qui seront entreprises par la Ville au cours des cinq prochaines années, mais décrit les stratégies d'intervention importantes, les priorités et les principaux résultats visés d'ici 2020 tout en tenant compte de ses capacités organisationnelles et financières.

Puissant outil de performance organisationnelle, le plan stratégique orientera chacune des décisions de la Ville de Laval et représentera un exemple concret de son engagement envers sa collectivité, ses employés et ses fournisseurs.



VIVANTE DE NATURE

Concilier les qualités du milieu urbain et celles des milieux naturels du territoire dans une perspective durable.

Engagée à poursuivre son évolution en équilibre avec la préservation de ses milieux naturels et agricoles, Laval ambitionne de devenir une ville modèle en réaménagement urbain durable. Pour y parvenir, elle mise sur une richesse inestimable, celle de sa nature.

La volonté de Laval de concilier les qualités du milieu urbain et celles des milieux naturels du territoire, dans une perspective durable, se traduit par 16 stratégies d'intervention réparties en 5 objectifs.



LAVAL AUJOURD'HUI

- + Plus de 100 kilomètres de berges publiques et privées
- + 250 kilomètres de cours d'eau intérieurs
- + Des écosystèmes forestiers exceptionnels
- + 30 % de territoire agricole
- + Plus de 200 parcs de quartier
- + Un environnement naturel à préserver
- + Un centre-ville qui prend forme

1^{ER} OBJECTIF —

Planifier l'aménagement du territoire en misant sur ses attributs distinctifs : son caractère insulaire, sa zone agricole, ses cours d'eau, ses berges, ses bois et ses milieux naturels.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 01** Élaborer et mettre en œuvre de nouveaux outils de planification et d'urbanisme respectueux de l'environnement et qui misent sur le caractère distinctif de Laval.
- 02** Prioriser le côté vert et bleu de Laval avec sa nature, ses berges, ses bois et ses cours d'eau.
- 03** Accroître la culture des terres agricoles tout en préservant les fonctions écologiques du milieu.
- 04** Sensibiliser la population à l'importance du développement durable, à la protection de l'environnement et à la préservation des attributs distinctifs du territoire.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

La Ville adoptera un nouveau schéma d'aménagement et de développement, procédera à la refonte des règlements d'urbanisme et développera des mécanismes pour assurer la protection et la mise en valeur de sa nature riche et diversifiée.

D'ici 2020, 14 % de la superficie des milieux naturels sera protégée, ainsi que l'ensemble des cours d'eau et des rives.

Le plan de développement de la zone agricole (PDZA) permettra une utilisation du plein potentiel des surfaces propices à l'agriculture.

2^E OBJECTIF —

Assurer le développement d'un centre-ville animé et attrayant, et de quartiers où il fait bon vivre.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 05** Entreprendre le développement d'un centre-ville vivant axé sur la diversité des services, du savoir et des espaces d'innovation et de détente.
- 06** Favoriser la construction d'équipements culturels, sportifs et événementiels au centre-ville.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, la Place Bell et sa place publique seront achevées.

D'autres équipements culturels et sportifs majeurs, comme la bibliothèque centrale et le complexe aquatique, contribueront également à la vitalité de ce nouveau pôle multifonctionnel et attractif pour Laval.

La planification du nouveau centre-ville inclura également la mise en valeur de la zone sud-ouest, qui couvre le Carré Laval, assurant ainsi un développement harmonieux et intégré d'un pôle central animé, attrayant et dynamique.

Du point de vue économique, ce nouveau centre-ville correspondra, entre autres, aux tendances les plus actuelles du marché de l'emploi et répondra aux critères d'une mixité propice à l'émergence de synergies structurantes.

3^E OBJECTIF —

Valoriser les échanges entre le milieu agricole et le milieu urbain.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 07** En appuyant sa communauté agricole et agroalimentaire, être la référence en agriculture périurbaine sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 08** En complémentarité avec l'offre en milieu agricole, soutenir la mise en place de programmes permettant d'offrir des produits frais dans les quartiers.
- 09** Favoriser le développement et le rayonnement de l'innovation agroalimentaire.
- 10** Encourager l'agriculture urbaine, tant à l'échelle industrielle que domestique, tout en promouvant l'agriculture biologique.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

La mise en œuvre du PDZA fera de Laval une référence en matière d'intégration de la vie agricole au milieu urbain. Dans un esprit de développement durable, des marchés de quartier et des kiosques à la ferme offriront des produits frais et locaux, et une réglementation municipale novatrice soutiendra l'agriculture urbaine.

Un centre d'innovation agroalimentaire et un parc agricole verront le jour et viendront bonifier l'offre tant sur le plan économique que communautaire.



4^E OBJECTIF —

Développer des aménagements urbains et des services qui favorisent le lien entre les citoyens et la nature, et qui préservent la diversité de la flore et de la faune.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 11** Compléter la mise en valeur du Centre de la nature afin qu'il se positionne comme un incontournable parmi les grands parcs urbains du Québec.
- 12** Favoriser des initiatives vertes qui contribuent à préserver l'environnement et la qualité de vie des citoyens tout en générant l'embellissement du milieu.
- 13** Favoriser un développement harmonieux et planifié de la foresterie urbaine.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, Laval aura pris le virage vert. L'ajout de nombreux végétaux, l'intégration du concept de corridors verts dans les projets de développement, le plan d'adaptation aux changements climatiques, la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles, la construction d'une usine de traitement des matières organiques, l'augmentation de la desserte pour la collecte des matières organiques et l'ajout de services d'écocentres constitueront les principales actions de ce virage.

Le Centre de nature sera également repensé pour s'imposer en tant que grand parc urbain du Québec.

5^E OBJECTIF —

Consolider l'aménagement des parcs, des sentiers urbains et des berges.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 14** Dynamiser l'ensemble des parcs et des espaces verts pour en faire des lieux de détente, de loisirs et de sports.
- 15** Favoriser l'accessibilité aux berges publiques afin que les citoyens bénéficient des emplacements exceptionnels le long de la rivière des Mille Îles et de la rivière des Prairies.
- 16** Consolider le parc de la Rivière-des-Milles-Îles en concertation avec les trois municipalités régionales de comté situées au nord de la rivière.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, la Ville mettra en œuvre son plan directeur de la trame verte et bleue et des espaces publics. L'infrastructure d'accueil au parc de la Rivière-des-Mille-Îles et la revitalisation de la berge des Baigneurs permettront aux citoyens de profiter de lieux de détente et d'activités. L'ouverture d'une plage publique et la réfection des parcs municipaux font également partie des actions à déployer qui valoriseront l'expérience nature sur tout le territoire.

**À la fois ville contemporaine
et grande île de plein air,
Laval présente des possibilités
exceptionnelles de développement
tout en protégeant et en
valorisant ses atouts naturels.**



SÉDUISANTE DE NATURE

Réaménager les quartiers en des milieux de vie sains, attrayants et à l'échelle humaine.

Laval possède de nombreux atouts pour se réinventer et faire face aux enjeux contemporains des villes des pays industrialisés. Forte de son nouveau schéma d'aménagement et de développement, elle assure une gestion écoresponsable du territoire grâce à une politique d'urbanisme durable. Grande ville dynamique à part entière, Laval se veut aussi une ville de cœur où il fait bon vivre.

Pour réaménager les quartiers en des milieux de vie sains, attrayants et à l'échelle humaine, 14 stratégies d'intervention ont été définies à l'intérieur de 5 objectifs.



LAVAL AUJOURD'HUI

- + 90 % du territoire urbain construit ou occupé
- + 14 quartiers
- + Des quartiers patrimoniaux à préserver
- + 175 kilomètres de pistes cyclables
- + L'automobile demeure le principal moyen de déplacement des Lavallois
- + Des logements sociaux et abordables à construire



1^{ER} OBJECTIF —

Optimiser l'occupation du territoire par une densification raisonnée, dans le respect des lieux.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

- 01** Privilégier la spécificité des lieux et la vie de quartier lors de l'aménagement ou du réaménagement du territoire en tout respect du schéma d'aménagement.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, la Ville adoptera des règlements de concordance qui assureront la conformité au schéma d'aménagement. Plusieurs programmes particuliers d'urbanisme seront révisés pour mieux répondre aux caractéristiques des milieux, tout en privilégiant l'échelle humaine et l'harmonie dans l'aménagement des quartiers.

2^E OBJECTIF —

Offrir une diversité de services à proximité des milieux de vie, de travail et de détente.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

- 02** Réinventer un modèle de services municipaux de proximité durables dans l'ensemble des quartiers.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

En collaboration avec les services municipaux concernés, Laval définira un nouveau concept de centre de services de proximité où seront offerts des nouveaux services de qualité, accessibles et qui répondront aux besoins des citoyens.

3^E OBJECTIF —

Veiller à la revitalisation du cadre bâti et à l'amélioration de l'esthétisme urbain.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 03** Revitaliser certains quartiers et aménager les secteurs où seront développés des projets urbains structurants.
- 04** Entreprendre une réflexion en matière d'aménagement et de design urbain pour créer des environnements conviviaux et attrayants.
- 05** Revitaliser les artères commerciales et les places publiques en intégrant les concepts d'urbanisme commercial et de développement durable, en concertation avec les acteurs du milieu.
- 06** Améliorer et verdir davantage les entrées de la ville et les vitrines autoroutières.
- 07** Protéger, mettre en valeur et requalifier le patrimoine bâti, naturel, paysager et immatériel.
- 08** Favoriser l'art public, qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et à l'esthétisme urbain.
- 09** Poursuivre les efforts d'aide à la rénovation résidentielle des quartiers anciens.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Le cadre bâti de Laval représente son histoire et le reflet de ses valeurs culturelles et sociales. Il est donc important de réfléchir pour le mettre en valeur et assurer une préservation des quartiers. Par exemple, le secteur entourant le vieux pénitencier fera l'objet d'une réflexion sur la conservation et la mise en valeur de ce joyau historique.

D'ici 2020, la Ville adoptera des mesures pour protéger le patrimoine bâti, renouvellera les programmes de rénovation résidentielle des anciens quartiers et développera des solutions novatrices et originales en matière de design urbain. Des stratégies de revitalisation de certaines artères commerciales et de places publiques seront mises de l'avant. Dans une volonté d'embellissement et de verdissement, plusieurs entrées de la Ville et vitrines autoroutières seront aménagées.

Finalement, la Ville de Laval favorisera l'art public par l'élaboration d'un cadre de gestion approprié.

4^E OBJECTIF —

Assurer une mobilité efficace, active et durable.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 10** Créer un environnement urbain favorisant la sécurité des piétons et des cyclistes.
- 11** Mettre en œuvre le plan de mobilité active.
- 12** Poursuivre les efforts municipaux qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité en matière de transport et de mobilité.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, Laval mettra en place de nouvelles mesures de sécurité des déplacements actifs et des mesures d'apaisement de la circulation qui en feront une ville plus active. Le prolongement des réseaux de pistes cyclables, des corridors verts, des sentiers et des trottoirs rendront les secteurs plus propices à la mobilité active. L'optimisation du transport collectif sera mise en œuvre afin d'en améliorer la performance.

Le tronçon lavallois du sentier cyclable et pédestre Oka—Mont-Saint-Hilaire sera complété. Quant au plan de réduction des GES, des actions écoresponsables seront entreprises afin de maximiser les efforts municipaux dans la lutte contre les changements climatiques.

5^E OBJECTIF —

Privilégier la construction de divers types d'habitations, dont des logements sociaux et abordables.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 13** Développer une stratégie de l'habitation qui tient compte des enjeux sociaux et démographiques lavallois.
- 14** Promouvoir les constructions durables.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

La Ville se dotera d'une politique afin d'accroître annuellement le nombre de logements sociaux et abordables et d'être en mesure de répondre aux besoins de la collectivité. D'ici 2020, dans une perspective de développement durable, le programme de compensation des GES sera également élargi aux nouvelles constructions.

**Fière de ses noyaux villageois,
Laval poursuit ses efforts pour
protéger son patrimoine bâti
et déployer des milieux de vie
conviviaux à l'échelle humaine.**



HUMAINE DE NATURE

Agir en leader du développement social et culturel.

Depuis la fondation de la Ville en 1965, la population de Laval ne cesse de grandir. L'attrait qu'elle exerce sur les nouveaux arrivants lui permet de connaître un taux de croissance parmi les plus élevés au Québec. Tout en accordant une place de premier plan à l'épanouissement des familles, Laval privilégie le bien-être et la qualité de vie de tous ses citoyens.

Cette orientation stratégique se traduit par 7 objectifs regroupant 18 stratégies d'intervention.



LAVAL AUJOURD'HUI

- + Une communauté d'accueil des immigrants
- + Une population en croissance, surtout chez les personnes âgées
- + 28 % d'allophones¹
- + Une criminalité à la baisse
- + Une offre culturelle multidisciplinaire
- + Des installations sportives à revitaliser
- + Une vie associative diversifiée et dynamique regroupant plus de 600 organismes

¹Statistique Canada – Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM) 2011, produit no 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa (2013)



1^{ER} OBJECTIF —

Favoriser la vie de quartier et la nature comme leviers d'intégration des familles dans la communauté.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

- 01** S'assurer d'une offre de services attrayante et pertinente pour les familles dans tous les quartiers.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Laval continuera d'accorder une place de premier plan à la famille et de valoriser l'importance de la vie de quartier pour le bien-être de tous. D'ici 2020, le développement de parcs de voisinage et de parcs familiaux favorisera l'aménagement d'aires de détente et de jeu attrayantes et sécuritaires, et contribuera à un environnement sain et agréable. La Ville entend par ailleurs intensifier ses ententes de partenariats avec les organismes communautaires, sportifs et culturels reconnus pour le soutien à la vie de quartier afin de maximiser l'offre de services de proximité.

2^E OBJECTIF —

Bonifier l'offre d'installations et de programmes culturels, sportifs, communautaires et de loisirs.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 02** Doter les quartiers d'infrastructures communautaires, culturelles et sportives qui répondent aux besoins actuels.
- 03** Développer un pôle de la culture scientifique.
- 04** Favoriser la tenue d'événements d'envergure.
- 05** Agir comme catalyseur pour le soutien à la création artistique et aux arts de la scène, aux artistes et aux organismes professionnels.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Afin de favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports, Laval compte poursuivre la mise à niveau de ses infrastructures. En plus de la réfection des aréas et bibliothèques existantes, trois nouveaux centres communautaires seront construits, ainsi qu'une nouvelle bibliothèque dans le quartier Saint-François.

D'ici 2020, un complexe aquatique, une bibliothèque centrale et centre de création artistique professionnel seront également érigés au centre-ville, et un lieu de diffusion multidisciplinaire en arts de la scène y ouvrira ses portes.

Laval projette par ailleurs d'accueillir de nombreux événements d'envergure et de développer un programme de soutien financier particulier pour la tenue d'événements sportifs majeurs.

Enfin, la relocalisation du Musée Armand-Frappier à proximité du Cosmodôme donnera le coup d'envoi à la création d'un tout nouveau pôle de culture scientifique.

3^E OBJECTIF —

Coordonner harmonieusement l'action des partenaires pour favoriser l'inclusion sociale et culturelle.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 06** Améliorer les conditions et la qualité de vie des Lavallois, particulièrement celles des citoyens les plus vulnérables.
- 07** Favoriser une meilleure intégration des communautés culturelles.
- 08** Mieux déployer l'action culturelle municipale pour favoriser l'accès et la participation des citoyens.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

En concertation avec les organismes communautaires et ses partenaires des secteurs publics et privés, elle entend élaborer et mettre en œuvre une politique de développement social audacieuse et efficiente, et poursuivre ses démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans les secteurs les plus défavorisés.

Terre d'accueil pour les immigrants, Laval se dotera également d'un cadre de référence en diversité culturelle et adoptera un plan quinquennal afin de favoriser l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants et des communautés culturelles à la vie lavalloise. Consciente de son rôle de leader du développement social et culturel, elle organisera des sommets sur le développement culturel et social.

4^E OBJECTIF —

Contribuer à maintenir un équilibre sociodémographique entre les âges et les revenus (plan pour réduire l'exode des 20-29 ans et des 50-69 ans).

STRATÉGIE D'INTERVENTION

- 09** Retenir les citoyens de 50 à 69 ans et les jeunes de 20 à 29 ans.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Le vieillissement de la population, généralisé dans l'ensemble du Québec, pose plusieurs défis aux villes contemporaines. Bien que le vieillissement projeté de la population soit plus lent à Laval, l'équilibre sociodémographique entre les âges est fragilisé par un déficit de la population active des 20 à 29 ans et des 50 à 69 ans.

Soucieuse de maintenir un équilibre démographique souhaitable, la Ville de Laval amorcera une réflexion pour identifier les motifs de l'exode de ces groupes d'âge et déploiera des actions pertinentes pour les attirer et favoriser leur rétention.



5^E OBJECTIF —

Préserver la sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 10** Accroître la résilience en matière de sécurité civile et publique par un système et des équipements névralgiques.
- 11** Maintenir de façon proactive l'application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
- 12** Améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des résidents.
- 13** Adapter les services de proximité aux besoins évolutifs de la population.
- 14** Se doter d'une stratégie en gestion animalière.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Afin de mieux desservir tous les Lavallois en matière de sécurité et d'assurer leur quiétude, la Ville de Laval entreprendra plusieurs actions. La construction d'un centre de la gestion de la sécurité et d'un nouveau poste de gendarmerie à l'ouest de la ville, l'implantation d'un modèle novateur de gestion de la sécurité guidé par l'information et la mise en place d'un service des premiers répondants permettront de répondre de façon proactive aux besoins grandissants de la population.

L'aménagement de mesures d'apaisement de la circulation contribuera également à accroître la sécurité des résidents, des piétons et des cyclistes.

Le bien-être des animaux est aussi très important à Laval. Ainsi, la Ville construira son propre centre animalier offrant, sous un même toit, tous les services spécialisés pour la santé et la protection des animaux domestiques.

6^E OBJECTIF —

Soutenir l'engagement des citoyens dans la vie culturelle, sociale, sportive et de loisirs à travers les organismes lavallois.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

- 15** Reconnaître activement la contribution des partenaires et des bénévoles.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

La Ville peut compter sur des milliers de citoyens bénévoles actifs dans de multiples domaines et qui s'investissent dans le développement social et la vie culturelle, sportive et de loisirs à Laval. Afin d'encourager leurs actions et de souligner leur contribution, la Ville mettra en place un plan d'action pour la reconnaissance de ses bénévoles et de ses partenaires et se dotera d'un programme des grands ambassadeurs.

7^E OBJECTIF —

Faciliter le déploiement d'une offre bonifiée en matière d'éducation et de formation professionnelle.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 16** Soutenir les organismes qui travaillent en alphabétisation et à améliorer l'inclusion numérique.
- 17** Soutenir la création d'un centre collégial de transfert technologique sur le territoire.
- 18** Favoriser la concertation des acteurs en éducation et en formation afin d'assurer l'arrimage entre les besoins de main-d'œuvre et l'offre de formation dans les secteurs porteurs pour l'économie lavalloise.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

La Ville promeut et encourage l'éducation et stimule l'accès à l'emploi en créant des conditions favorables à la formation d'une main-d'œuvre compétente à Laval. Elle développera de nouveaux services et programmes qui seront offerts dans les bibliothèques et établira des ententes de partenariat avec les organismes d'alphabétisation.

Laval déploiera également tous les efforts nécessaires afin de favoriser l'implantation d'un centre collégial de transfert technologique en partenariat avec les institutions concernées.

**Laval, une communauté
inclusive et en santé.**



ENTREPRENANTE DE NATURE

Développer une économie prospère, durable, compétitive et d'avant-garde.

De plus en plus, les villes sont des espaces économiques stratégiques qui contribuent à la richesse des nations. Avec une économie prospère et une main-d'œuvre compétente et diversifiée, Laval offre un environnement dynamique favorisant la compétitivité et la productivité des entreprises. Visionnaire et proactive, la Ville encourage l'innovation et fait le choix de soutenir des secteurs économiques porteurs et émergents.

Dans le souci de répondre aux besoins des entreprises, elle stimule l'entrepreneuriat et met l'accent sur la qualité de ses installations et de ses services. Bref, elle rassemble les conditions gagnantes pour devenir un chef de file en développement économique et un pôle d'attractivité pour les entreprises et les travailleurs qui changent le monde. Afin de développer une économie prospère et d'assurer la compétitivité et l'attractivité de Laval, 18 stratégies d'intervention ont été définies selon 6 objectifs.



LAVAL AUJOURD'HUI

- + Une région économique attrayante et innovante du grand Montréal
- + Une économie diversifiée et en santé
- + 153 500 emplois sur le territoire²
- + 28 millions de pieds carrés offerts au développement industriel
- + Un environnement propice au développement économique
- + Un réseau routier structuré
- + Une situation géographique enviable
- + Un lieu d'épanouissement des talents
- + 40 % des Lavallois demeurent et travaillent à Laval³

² Statistique Consortium de la CMM sur l'emploi local (2013)
³ Statistique Canada, ENM (2011)

1^{ER} OBJECTIF —

Stimuler la croissance des entreprises et de l'entrepreneuriat.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 01** Soutenir la création d'incubateurs/accélérateurs technologiques afin de favoriser l'innovation pour les secteurs économiques porteurs.
- 02** De concert avec les partenaires, créer des carrefours de référencement avec services-conseils personnalisés aux entrepreneurs et entreprises.
- 03** Soutenir l'entrepreneuriat jeunesse.
- 04** Élaborer un nouveau programme de financement pour les entrepreneurs et entreprises en démarrage avec la participation des divers acteurs du milieu financier.
- 05** Soutenir les entreprises exportatrices dans leur participation à des missions économiques et à des événements internationaux.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, la Ville de Laval soutiendra les entreprises existantes ou en démarrage et leur capacité à prendre de l'expansion sur son territoire. En plus de la création de nouveaux programmes d'aide financière et d'un service d'accompagnement aux jeunes entrepreneurs, elle créera des alliances avec des partenaires financiers, mettra en œuvre des projets d'accélérateurs technologiques et organisera des événements pour stimuler l'entrepreneuriat, de concert avec les partenaires du milieu. Des actions seront également déployées pour assurer une présence accrue des entreprises exportatrices sur les marchés porteurs et pour augmenter les échanges commerciaux à l'international.

2^E OBJECTIF —

Développer les secteurs économiques porteurs et émergents.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 06** Mettre en œuvre un plan de soutien et d'attractivité visant à assurer le développement des secteurs d'excellence existants et émergents.
- 07** Assurer la mise en marché du territoire.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Un programme d'incitatifs sera en vigueur et des programmes d'activités seront développés pour favoriser l'essor des entreprises et attirer des sociétés d'avenir. Les actions viseront également la création de nouveaux pôles dans les secteurs de l'aérospatial, du transport et de la logistique, de la mobilité intelligente et du commerce de détail, en plus de viser un repositionnement marketing adapté à la nouvelle réalité de Laval et l'ajout d'outils de communication appropriés.

3^E OBJECTIF —

Tirer profit des atouts distinctifs du territoire pour favoriser son développement.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 08** Assurer l'expansion et la revitalisation des parcs industriels, technologiques et scientifiques.
- 09** Mettre en œuvre la stratégie immobilière de développement de la zone agricole en respectant les cibles du PDZA.
- 10** Contribuer à la revitalisation des principales artères commerciales et des pôles de quartier pour assurer une présence de commerces de proximité et d'entreprises de services diversifiées et prospères.
- 11** Participer à la vitalité économique du centre-ville par diverses initiatives économiques.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Pour répondre aux besoins des entreprises en espaces de qualité, Laval mettra en œuvre une stratégie de revitalisation des espaces industriels et réalisera un projet pilote de remembrement de lots de la zone agricole. La Ville entreprendra également, en collaboration avec les partenaires concernés, la revitalisation de ses principales artères commerciales et contribuera à la vitalité du centre-ville en créant un environnement économique propice au développement des affaires et à l'implantation de projets majeurs. Pour ce faire, la Ville procédera à des appels de propositions.

4^E OBJECTIF —

Attirer et conserver une main-d'œuvre compétente.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 12** Attirer la main-d'œuvre vers les secteurs économiques porteurs.
- 13** De concert avec les partenaires, développer une stratégie d'attraction d'une main-d'œuvre immigrante en adéquation avec les besoins des entreprises.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, Laval poursuivra ses efforts pour créer un environnement d'affaires et un marché du travail dynamiques favorisant la compétitivité des entreprises localisées sur son territoire. Afin de soutenir plus particulièrement les besoins des entreprises en main-d'œuvre, elle mettra en place, de concert avec ses partenaires, des activités ciblées pour attirer les travailleurs les plus qualifiés et mettre à profit les compétences issues de l'immigration.

5^E OBJECTIF —

Soutenir l'émergence du savoir, de la recherche, de la culture et de l'innovation.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 14** Collaborer à la réalisation d'un événement annuel sur l'adéquation emploi-formation avec les partenaires du milieu.
- 15** Assurer la réalisation d'un grand rendez-vous du savoir et de l'innovation mettant en valeur les institutions de recherche et d'innovation.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Laval veut encourager le développement d'une économie diversifiée, compétitive et d'avant-garde en contribuant au partage du savoir et des connaissances. D'ici 2020, elle participera à l'organisation d'un salon annuel sur la formation et l'emploi et encouragera la tenue d'un événement d'envergure internationale dans un secteur d'innovation porteur pour Laval.

6^E OBJECTIF —

Assurer un leadership qui s'appuie sur la concertation et le partenariat et qui optimise les interventions régionales.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 16** Assurer un leadership dans la création et la mise en œuvre des mécanismes de concertation dans les principaux secteurs économiques afin de faire face aux enjeux de développement et de soutenir la croissance économique.
- 17** Maintenir les programmes de concertation régionale en économie sociale.
- 18** Établir des alliances stratégiques avec des partenaires à l'extérieur de Laval pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de développement économique.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, la Ville mettra sur pied un secrétariat général afin de coordonner les travaux des différents comités sectoriels, tiendra un forum immobilier annuel et maintiendra des collaborations soutenues avec la Chambre de commerce et d'industrie de Laval. Elle compte également travailler en étroite collaboration avec le Pôle régional d'économie sociale de Laval et maintiendra son Fonds d'économie sociale. Elle prévoit enfin renouveler des ententes ou en signer de nouvelles pour les secteurs d'excellence ou les tables sectorielles, en plus d'établir des alliances stratégiques avec des partenaires à l'extérieur de Laval.

**Véritable carrefour économique,
Laval stimule la créativité,
favorise la croissance et contribue
au succès de projets d'affaires
et novateurs afin d'enrichir
son économie.**



ENGAGÉE DE NATURE

Doter Laval d'une organisation agile, éthique, transparente et plus axée sur les citoyens.

Depuis la fin de 2013, l'administration municipale a entrepris de moderniser ses pratiques et ses outils de gestion afin de devenir une organisation éthique, responsable et performante. Déterminée à faire preuve d'agilité et d'ouverture, elle poursuit son engagement à améliorer le bien-être des Lavallois, dans le respect de leur capacité de payer. Laval vise à répondre avec diligence aux besoins et demandes de ses citoyens, entreprises et organisations.

Animée par la nouvelle ère de participation citoyenne mise en place à Laval, elle compte continuer à stimuler l'apport et l'implication de tous les acteurs lavallois dans le développement de leur ville.

Cette orientation stratégique se concrétise par 7 objectifs donnant lieu à 15 stratégies d'intervention.



LAVAL AUJOURD'HUI

- + Une commission permanente du conseil municipal sur la gouvernance
- + Une participation citoyenne en hausse
- + Un site Internet avec plus de 2 millions de visites par année
- + Une organisation de 3641 employés, dont 2535 à temps complet

1^{ER} OBJECTIF —

Devenir exemplaire en matière de prestation de services aux résidents et aux citoyens corporatifs.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 01** Placer le citoyen au cœur de l'organisation en mettant tous les moyens en œuvre pour le comprendre et lui donner un service de qualité.
- 02** Implanter une culture axée sur l'amélioration continue et la performance en matière de prestation de services.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

La Ville de Laval s'engage à agir dans l'intérêt général de sa population et œuvre à développer des pratiques organisationnelles efficaces et orientées vers les citoyens. Dans une volonté d'offrir à tous les Lavallois les meilleurs services qui soient, elle adoptera, d'ici 2020, une nouvelle Charte de la Ville de Laval, révisera la déclaration de service aux citoyens et développera une approche d'amélioration continue dans l'ensemble de ses services. Enfin, elle amorcera une démarche afin d'être reconnue comme « ville intelligente ».

2^E OBJECTIF —

Augmenter l'efficacité de l'organisation par la modernisation des processus et une gestion intégrée des projets.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 03** Revoir et optimiser les façons de faire.
- 04** Développer des partenariats avec les promoteurs et fournisseurs en matière de partage des coûts, d'efficacité et de qualité du service.
- 05** Miser sur une main-d'œuvre performante et mobilisée pour répondre aux besoins évolutifs de l'organisation.
- 06** Voir à la mise en application d'un cadre de gouvernance des projets et programmes municipaux d'envergure.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Pour qu'une organisation municipale soit performante, de nombreuses actions doivent être mises de l'avant. Se voulant un facilitateur au service des citoyens et des gens d'affaires, la Ville de Laval a entrepris un vaste chantier en transformation organisationnelle dans plusieurs services municipaux afin de moderniser ses façons de faire et d'optimiser les fonctions administratives. Ce programme de transformation organisationnelle majeure s'échelonne sur plusieurs années.

Soutenus par des programmes en gestion des ressources humaines visant à améliorer la performance et la mobilisation, les employés de tous les services de la Ville seront mis à contribution pour répondre avec efficacité et célérité aux requêtes des citoyens.

Laval développera une culture plus forte en santé et en sécurité au travail. Elle améliorera également les processus de demandes de services municipaux et des tableaux de bord seront utilisés pour mieux mesurer la performance organisationnelle.

3^E OBJECTIF —

Mettre en place une culture éthique, responsable et intégrée à tous les processus.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 07** Se doter de pratiques exemplaires en matière d'éthique.
- 08** Contribuer à une meilleure gouvernance des organismes paramunicipaux afin d'assurer une gestion transparente des fonds publics.
- 09** Développer un modèle dynamique, systématique et continu en matière de gestion intégrée des risques.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

D'ici 2020, afin d'accroître une gestion transparente des fonds publics, Laval intégrera le principe d'éthique à tous ses processus. En plus d'adopter une politique de gouvernance et de mettre en place un secrétariat à la gouvernance, elle révisera les codes d'éthique des employés et des élus, adoptera les politiques liées aux subventions et contribuera à une meilleure gouvernance des organismes paramunicipaux en offrant un soutien à leurs administrateurs et bénévoles.

Elle compte également doter la structure municipale d'un modèle de gestion intégrée des risques.



4^E OBJECTIF —

Mobiliser les forces vives de la communauté et de l'organisation autour des enjeux et des projets territoriaux.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 10** Travailler davantage, de façon concertée, avec les parties prenantes sur les enjeux et les projets territoriaux d'envergure.
- 11** Stimuler les échanges en facilitant la création de pôles de savoir, de recherche et de l'innovation.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Aspirant à faciliter l'apport des citoyens, des organismes et des gens d'affaires à l'élaboration des grands projets et enjeux du territoire, la Ville de Laval déploie annuellement de nombreuses activités rassembleuses et collaboratives. D'ici 2020, elle mettra sur pied et animera des tables de concertation stratégique afin d'associer ses grands partenaires au développement du centre-ville, des secteurs entourant les stations de métro Cartier et de la Concorde et de tous les autres projets territoriaux d'envergure.

L'organisation d'activités rassembleuses telles que des forums ouverts, des initiatives de type *Maker Space*, des expériences collaboratives, etc. contribuera à soutenir le déploiement d'espaces de travail partagés et de laboratoires communautaires.

5^E OBJECTIF —

Susciter une participation continue des citoyens, des employés et des partenaires dans la prise de décision.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

- 12** Mettre en place des mécanismes efficaces de participation des employés, des partenaires, des citoyens et des gens d'affaires pour la réussite des projets.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Laval a à cœur d'encourager la participation citoyenne et poursuit ses efforts pour stimuler l'engagement de tous les citoyens, de ses employés, des organismes et des entreprises dans le développement de leur ville. D'ici 2020, en plus de tenir plusieurs activités de consultation publique, la Ville consolidera la mise en œuvre d'une culture de concertation en adoptant une politique de consultation citoyenne et en consolidant les activités de la consultation citoyenne. Le service de consultation auprès des citoyens corporatifs et des partenaires permettra également de stimuler les échanges et d'impliquer la communauté dès le démarrage des projets majeurs.

6^E OBJECTIF —

Stimuler l'émergence et la concrétisation de projets novateurs et durables.

STRATÉGIE D'INTERVENTION

- 13** Identifier des stratégies et des initiatives pour faire émerger les projets novateurs et durables.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

Mettant à profit la nouvelle ère de participation citoyenne qui anime Laval, la Ville stimulera la création et le développement de projets novateurs et durables en identifiant des stratégies et des initiatives qui pourraient prendre la forme de consultations populaires — telles que la démarche Repensons Laval —, de forums ou d'événements collaboratifs sur quelques jours. L'administration municipale souhaite susciter encore davantage la contribution des citoyens et des organisations et espère que tous répondront à l'appel.

7^E OBJECTIF —

Implanter un modèle de communication ouvert, simple et accessible.

STRATÉGIES D'INTERVENTION

- 14** Communiquer de façon ouverte et transparente avec les citoyens et partenaires en privilégiant les plateformes interactives.
- 15** Favoriser la circulation de l'information et la collaboration avec les employés.

RÉSULTATS VISÉS D'ICI 2020

La Ville de Laval a pris le virage numérique et son site Internet reçoit plus de deux millions de visites par année. Poursuivant sur cette lancée, Laval deviendra une véritable ville ouverte où les données publiques seront aisément accessibles. D'ici 2020, la mise à jour du site Internet sera achevée, et une plateforme interactive efficace et convivial permettra aux citoyens, aux partenaires et aux fournisseurs de transmettre leurs requêtes et de suivre le cheminement de leur dossier en ligne. Désireuse de mieux répondre aux besoins de l'organisation et d'incorporer des stratégies de gestion du changement et de communication interne dans l'ensemble des projets organisationnels, la Ville déploiera également des communautés de pratique et des sites Internet collaboratifs pour tous les services municipaux.

Laval, une ville moderne qui se démarque par des gens mobilisés et compétents au service de la communauté.

RÉFÉRENCES

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles, février 2016.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable, juin 2015.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

Plan stratégique 2013-2022 du transport collectif à la mobilité durable, mars 2014.

STATISTIQUE CANADA

Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), enquête nationale auprès des ménages (2011).

VILLE DE LAVAL

Laval aujourd'hui, un état des lieux pour repenser Laval, document de réflexion, avril 2015.

VILLE DE LAVAL

Urbaine de nature, Laval 2035, avril 2015.

VILLE DE LAVAL

Plan de mobilité active de Laval, juin 2013.

VILLE DE LAVAL

Politique de conservation et de mise en valeur des milieux naturels d'intérêt, novembre 2009.

VILLE DE LAVAL

Plan stratégique du service de police de Laval.

VILLE DE LAVAL

ÉvoluCité – Laval, vers l'équilibre urbain, politique de l'urbanisme durable de Laval, mai 2011.

VILLE DE LAVAL

Plan de gestion des matières résiduelles de Laval 2012-2017.

VILLE DE LAVAL

Laval 2031, une ville en mouvement, plan de mobilité durable, document de consultation, juin 2011.

« Les villes doivent se réinventer. Laval regorge d'opportunités pour devenir une ville modèle du 21^e siècle, où il fait bon vivre, travailler, étudier et se divertir. En précisant les défis qui sont les nôtres, cette planification stratégique nous a permis d'établir nos orientations, de définir nos valeurs, de préciser nos priorités et finalement d'élaborer nos prochaines actions. »

— Marc Demers, maire de Laval

